

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 28 Février 2020 à 17 Heures 30

Etaient présents : René UGHETTO, Richard ALZAS, Yves TESTUT – Dominick CANDAELE – Evelyne ALAUZEN - Isabelle PANSIER- Sophie BRUGUIER – Christophe DUGOUL-Olivier BRUGUIER- Geneviève BRUGUIER-Laetitia MERCIER-Vincent ALAUZEN-Maurice DUCROS

Absents : Nadège DUVOID

Secrétaire de séance : Madame Laetitia MERCIER

Convocation du 22 février 2020

Ordre du jour :

1 - Interventions Lisa LEANDRI Chargée de communication Grand Site de France :

Lisa élabore la stratégie de communication sur le Grand Site. Elle effectue les tâches suivantes :

- Organise et évalue les actions de communication. Propose et gère le budget de la communication.
- Coordonne les agents qui contribuent à la communication du Grand Site en lien avec les Directeurs du Grand Site (Joël et Patricia).
- Développe et entretient les relations professionnelles, avec les Directeurs du Grand Site.
- Participe aux différents partenariats (Caverne du Pont d'Arc), conçoit et réalise les produits de communication pour le Grand Site et pour la Commune d'ORGNAC.

Après une présentation de ses missions sur le Grand Site Lisa a exposé au Conseil Municipal un large panel de dépliants actuellement en circulation sur le Grand Site et diffusés sur le territoire.

2 – PRESENTATION SUR POWERPOINT ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 DE LA COMMUNE – GRAND SITE- CAMPING- ASSAINISSEMENT – LOTISSEMENT

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL 2019

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Richard ALZAS, 1^{er} Adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur René UGHETTO, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives intervenues au cours de l'exercice, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		82 557.77		8 174.80		90 732.57
Opérations de l'exercice	623 918.31	821 337.55	367 688.29	601 697.10	991 606.60	1 423 034.65
TOTAUX	623 918.31	903 895.32	367 688.29	609 871.90	991 606.60	1 513 767.22
Résultats de clôture		279 977.01		242 183.61		522 160.62

Besoin de financement		
Excédent de financement	242 183.61	
Restes à réaliser	495 023.71	100 000.00
Besoin de financement	395 023.71	
Excédent de financement		
Besoin total de financement	152 840.10	
Excédent total de financement		

2) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de **152 840.10** au Compte 1060 Investissement
127 136.91 au Compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé et délibéré, le Maire s'étant retiré,

- APPROUVE à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2019

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET GRAND SITE 2019

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Richard ALZAS, 1^{er} Adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur René UGHETTO, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives intervenues au cours de l'exercice, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		788 286.73		117 151.06		
Opérations de l'exercice	1 888 676.05	2 002 790.97	282 015.43	300 998.92	2 170 691.48	2 303 781.89
TOTAUX	1 888 676.05	2 791 077.70	282 015.43	418 141.98	2 170 691.48	3 209 219.68
Résultats de clôture		902 401.65		136 126.55		1 038 528.20

Besoin de financement	0.00
Excédent de financement	136 126.55
Restes à réaliser	266 934.29
Besoin de financement	130 807.74
Excédent de financement	
Besoin total de financement	130 807.14
Excédent total de financement	

2) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de **130 807.74** au Compte 1060 Investissement
771 593.91 au Compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé et délibéré, le Maire s'étant retiré,

- APPROUVE à l'unanimité le compte administratif du budget grand site 2019

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET CAMPING 2019

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Richard ALZAS, 1^{er} Adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur René UGHETTO, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives intervenues au cours de l'exercice, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		73 024.34		52 793.03		125 817.37
Opérations de l'exercice	153 299.87	183 229.55	43 233.67	26 777.86	196 533.54	209 507.41
TOTAUX	153 299.87	256 253.89	43 233.67	79 570.89	196 533.54	335 324.78
Résultats de clôture		102 954.02		36 337.22		139 291.24
		Besoin de financement				
		Excédent de financement				
		Restes à réaliser		91 398.51		
		Besoin de financement				
		Excédent de financement				
		Besoin total de financement		55 061.29		
		Excédent total de financement				
2) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de				55 061.29		au Compte 1068 Investissement
				47 892.73		au Compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé et délibéré, le Maire s'étant retiré,

- APPROUVE à l'unanimité le compte administratif du budget camping 2019

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2019

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Richard ALZAS, 1^{er} Adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur René UGHETTO, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives intervenues au cours de l'exercice, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		29 713 51		40 644,19		70 357,70
Opérations de l'exercice	60 510,70	55 489,08	58 414,24	33 393,00	118 924,94	88 882,08
TOTAUX	60 510,70	85 202,59	58 414,24	74 037,19	118 924,94	159 239,78
Résultats de clôture		24 691,89		15 622,95		40 314,84
Besoin de financement Excédent de financement				15 622,95		
Restes à réaliser				15 623,69		
Besoin de financement Excédent de financement				0,74		
Besoin total de financement Excédent total de financement						
2) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de				0,74	au Compte 1068 Investissement	
				24 691,15	au Compte 002 Excédent de fonctionnement reporté	

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé et délibéré, le Maire s'étant retiré,

- APPROUVE à l'unanimité le compte administratif du budget Assainissement 2019.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET LOTISSEMENT 2019

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Richard ALZAS, 1^{er} Adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur René UGHETTO, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives intervenues au cours de l'exercice, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		14 425.57				14 425.57
Opérations de l'exercice	75 095.57	60 670.00			75 095.57	60 670.00
TOTAUX	75 095.57	75 095.57	0.00		75 095.57	75 095.57
Résultats de clôture		0.00				

Besoin de financement
Excédent de financement

0.00

Restes à réaliser

Besoin de financement
Excédent de financement

Besoin total de financement
Excédent total de financement

2) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de au Compte 1068 Investissement

au Compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé et délibéré, le Maire s'étant retiré,

- APPROUVE à l'unanimité le compte administratif du budget Lotissement 2019.

DIVERS

Dépôt de gerbe par la FNACA :

- Jeudi 19 mars 2020 à 9 H au Monument aux Morts d'Ornac

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Maire,

René UGHETTO



